

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

**Risques de propagation du COVID-19 :  
Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue réquisitionne des espaces de soins**

**Rouyn-Noranda, le 6 avril 2020** – Face aux défis posés par la crise sanitaire actuelle, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue a demandé au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue de libérer des espaces, dorénavant réservés aux soins de santé publics, à l'intérieur de la résidence des garçons, sur le campus de Rouyn-Noranda.

La situation exceptionnelle qui prévaut exige des mesures particulières auxquelles le Cégep s'affaire déjà à donner suite.

« Notre mission première est de travailler à l'éducation des générations de demain. Mais notre rôle, en tant qu'acteur important de notre communauté, est de répondre présent, pour le bien de tous, lorsque les circonstances l'exigent. C'est le cas, et le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue peut compter sur notre pleine collaboration pour relever les défis qui se présentent à nous. C'est ensemble que nous arriverons à vaincre la propagation de ce virus », a indiqué Sylvain Blais, directeur général du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

Concrètement, la demande du CISSS consiste, pour l'heure, à occuper différentes chambres au sein de la résidence des garçons, annexée au campus de Rouyn-Noranda. Les patients qui y seront reçus sont des personnes qui ne présentent pas de symptômes de la COVID-19, donc aucun cas suspecté ou confirmé de la COVID-19 à l'intérieur de la résidence du collège. Évidemment, les soins et la sécurité de ces patients sont assurés par le CISSS.

La vingtaine d'occupants de la résidence des garçons sera relocalisée dans un autre bâtiment : la résidence des filles, également située sur le campus de Rouyn-Noranda, où quelques résidentes occupent toujours l'endroit.

Tel qu'édicté dans un avis officiel du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, seuls les étudiants qui ne peuvent faire autrement que de demeurer en résidence sont autorisés à y habiter. Partant de ce fait, les effets personnels des occupants de la résidence des garçons, dont les espaces de vie doivent être utilisés par les services de santé publics, ont été entreposés de façon sécuritaire. Lorsque la situation reviendra à la normale, il leur sera alors possible de les récupérer.

Il va de soi que les actions commandées par la crise sanitaire bouleversent les habitudes de l'ensemble de la communauté collégiale, mais aussi – et surtout – celles de l'ensemble de la population.

Il en va de l'engagement de chacun pour que cesse le plus possible la propagation de ce virus et que la situation revienne à la normale le plus rapidement possible.

– 30 –

**Source :**

Dany Bouchard  
Coordonnateur aux communications et à l'international  
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
[dany.bouchard@cegepat.qc.ca](mailto:dany.bouchard@cegepat.qc.ca)

**Pour information :**

Karine Aubin  
Conseillère en communication  
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue  
[karine.aubin@cegepat.qc.ca](mailto:karine.aubin@cegepat.qc.ca)  
Cellulaire : 819 290-1527